



GE21
Génération Europe 21



Observatoire Européen du Plurilinguisme
Assises Européennes du Plurilinguisme – Paris, 24-25 novembre 2005

M./MME./MLLE.....
Les soussignés.....

ont convenu de soutenir les principes fondamentaux de

La Charte Européenne du Plurilinguisme

- Le plurilinguisme est inséparable de l'affirmation d'une Europe politique,
- La diversité des langues assure la pluralité et la richesse des représentations,
- Le plurilinguisme est une liberté,
- Le plurilinguisme est un moyen d'affirmer la pérennité des entités nationales et infranationales, lieux privilégiés d'exercice de la citoyenneté,
- Le plurilinguisme est une source fondamentale du sentiment de citoyenneté européenne,
- Le plurilinguisme est une des réponses au « choc des civilisations » et aux diverses formes d'hégémonie politique, culturelle et économique,
- Le plurilinguisme est un élément essentiel de l'innovation scientifique,
- Le droit à la langue et à la diversité linguistique et culturelle ne se divise pas,
- Le plurilinguisme est un gage de progrès économique dans un monde pacifié,
- Tout travailleur doit avoir le droit de travailler dans la langue du pays où il vit,
- Les systèmes éducatifs doivent offrir une éducation plurilingue,
- Les médias doivent permettre l'expression des cultures multiples.

Nom	Prénom	Signature	Adresse mèl (facultatif)

A renvoyer à l'adresse ci-dessous.



OEP
4 rue Léon Séché F-75015 Paris, France
<http://www.observatoireplurilinguisme.eu/>
Mél : observatoire.plurilinguisme@neuf.fr

